

Je soutiens, monsieur l'Orateur, qu'il est impossible de légiférer en ce qui a trait aux grands principes de la vie. Je siégeais au comité des droits de l'homme et des libertés fondamentales constitué par la Chambre, alors qu'il devait définir l'attitude qu'il convenait de prendre à l'ONU à ce propos. On me rappelle qu'il s'agissait d'un comité du Sénat et de la Chambre des communes. Au cours de l'examen de la question, j'ai exprimé l'idée qu'à mon avis il était impossible de légiférer sur les grands principes de la vie humaine. Le très honorable J. L. Ilsley, alors ministre de la Justice, lorsqu'il prit la parole au cours du débat,—et vous trouverez ses commentaires au hansom,—est tombé d'accord avec moi.

A titre d'exemple, un homme doit aimer sa femme. Cependant, on ne peut rédiger une loi obligeant un homme à aimer sa femme. Comment le pourrions-nous? Nous pourrions bien rédiger une loi de ce genre; mais nous ne lui ferions pas aimer sa femme.

**M. Knowles:** Nous pouvons lui défendre d'aimer la femme d'un autre.

**M. Hansell:** Non. Mon ami, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), prétend que nous pouvons, par une loi, l'empêcher d'aimer la femme d'un autre. Peut-être aurait-il dû définir ses termes. Il est absolument impossible d'édicter cette loi, pour qu'elle soit opérante. Nous pouvons rédiger une telle loi et l'imprimer dans les statuts; mais il s'agit là d'un principe de vie, au sujet duquel la législation est tout simplement impossible.

**M. Knowles:** Votre interprétation s'applique à n'importe quoi.

**M. Hansell:** Non, elle ne s'applique pas à n'importe quoi. Elle ne s'applique pas au vol. Nous pouvons légiférer sur le vol.

**M. Knowles:** Mais vous ne l'empêcherez pas.

**M. Hansell:** Évidemment, nous ne l'empêcherons pas. Mais nous pouvons incarcérer le voleur. Il s'agit là d'un fait tangible. Ce n'est pas un principe de vie. Il transgresse une loi. Mais quand il s'agit de relations humaines, nous ne pouvons légiférer sur les principes de vie.

Je ne veux pas m'étendre sur ce sujet, mais on parle beaucoup de préjugés de races; c'est justement une des parties de l'exposé que le premier ministre nous communiquait aujourd'hui. Je doute fort que nous puissions légiférer sur l'inégalité de traitement à l'égard de certaines races. C'est peut-être possible. Mais je crois qu'on peut recourir à de meilleurs moyens.

Je vis dans une petite ville où j'ai comme voisins des Chinois. Mes enfants jouent avec

ceux de cette famille chinoise. Ces petits chinois viennent chez moi. Nous n'avons jamais d'ennuis. Le voisin se mêle de ses affaires et je me mêle de ce qui me regarde. Le matin, en passant devant sa maison, je lui dis: "Bonjour, Frank" et il me répond: "Bonjour!" Il ne m'appelle pas par mon prénom, mais cela n'a pas d'importance. Nous sommes les meilleurs des voisins. J'ai aussi des amis nègres, qui étudient afin de devenir missionnaires. Je m'entends très bien avec ces gens. Pourquoi? Nous n'avons pas besoin de lois pour nous entendre. Du moment qu'ils se mêlent de leurs affaires et que je m'occupe des miennes, tout va bien. J'ai aussi des amis juifs. Je traite avec un ou deux Juifs à Ottawa, simplement parce qu'ils sont toujours honnêtes avec moi. Voilà, je le sais, des exemples bien humbles. Lorsque je suis arrivé au Parlement pour la première fois, il y a quinze ans, je portais une grosse montre au bout d'une chaîne. Je me suis dit en moi-même: Cela me donne trop l'air d'un politicien; je vais m'acheter un bracelet-montre. Apercevant une petite boutique dans le quartier commercial, je suis entré. Le propriétaire était un Juif qui s'efforçait de maintenir son commerce. C'était l'époque du marasme des affaires et la bijouterie ne se vendait pas beaucoup. En entrant dans la boutique, je dis au Juif: "Je vois que vous avez quelques montres à l'étalage.—En effet, me répondit-il. En voici une entre autres, qui vaut \$16; je vous la vends \$8." Après un moment d'hésitation, j'ai acheté la montre.

**M. Fournier (Maisonnette-Rosemont):** Quel prix?

**M. Hansell:** \$8.

**M. Knowles:** D'où venait l'argent?

**M. Hansell:** C'est là un exemple très humble. J'ai acheté des articles de cet homme un bon nombre de fois par la suite. Je lui parlais, comme on se parle entre amis. Nous n'avons jamais eu de difficulté l'un avec l'autre. Évidemment, si ma montre avait fait défaut la semaine suivante, les choses auraient pu aller autrement, mais il semblait honnête. Je porte cette montre ce soir, monsieur l'Orateur. Je ne l'ai jamais fait réparer et elle ne retarde pas d'une minute par semaine. Lui et moi n'avons jamais eu de difficulté. En réalité, je me suis dit, il y a quelques années: Je crois avoir abusé de la bienveillance de ce garçon. Je voulais aller lui parler de la montre et lui verser un autre montant de \$8.

**M. Knight:** L'avez-vous fait?

**M. Hansell:** Pourquoi poser la question?

**M. Knowles:** Envoyez-lui un exemplaire du hansom.